



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec 

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MERCREDI 26 AVRIL 2023 À 19 H
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

Sont présents :

Berri, Ylan, représentant des élèves
Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Croteau, Martin, représentant des enseignants
Fiset, Dominique, représentante des parents
Gauthier, Nadine, directrice
Lacombe, Isabelle, représentante des parents
Lafleur, Émile, représentant des élèves
Lafleur, Philippe, représentant des parents (substitut)
Laroche, Clémentine, représentante des enseignants
Lauriault, David, représentant des parents
Roy, William, représentant des élèves
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Sonia, représentante des enseignants

Sont absents :

Corbeil, Robert, représentant des parents
D'Avignon, Mathieu, représentant des enseignants
Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel
Hamel-Trottier, Audrey, représentante des parents (substitut)
Mercier, Judith, représentante des parents
Ngoupe, Eric Lunaud, représentant des parents
Tremblay, Olivier, représentant des parents
Verpaelt, Caroline, représentante du personnel de soutien

Assiste également à la rencontre :

Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 avril 2023

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

CE-22/23-34 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 26 avril 2023 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 avril 2023
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2023
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2023
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Informations du représentant de la communauté
8. Suivi de la lettre de la direction générale (frais chargés aux parents – Soccer)
9. Consultation de la Politique sur les frais remboursables dans le cadre d'une fonction
10. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
11. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ
12. Correspondance
13. Informations de la direction
 - 13.1 Organisation scolaire 2023-2024 – Point reporté
14. Questions diverses
15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2023

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

CE-22/23-35 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 21 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 21 mars 2023

Pas de suivi.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Ngoupe étant absent, le point est annulé.

6.2 Comité étudiant

Monsieur Roy rapporte que des activités ont été organisées pour souligner Pâques. Une chasse aux post-it numérotés associés à des prix a été organisée dans l'école.

Dernièrement, à la suite d'un sondage effectué auprès des élèves et du personnel, le comité a déposé une proposition de modification du code vestimentaire à la direction. Ils attendent le feu vert de la direction pour créer des pictogrammes, des capsules vidéos explicatives et poursuivre l'avancement du dossier. Au total, ce sont 83 membres du personnel qui ont répondu au sondage. Les jeunes ont comparé les codes vestimentaires des autres écoles secondaires.

Une semaine thématique sera organisée en mai (journée far west, style années 80-90 et pirates / Fort boyard). De plus, il y aura la Foire des passions le 25 mai (remise au 26 en cas de pluie).

Monsieur Berri mentionne qu'une cabane à sucre mobile est venue sur l'heure du midi et les élèves ont bien apprécié l'activité.

De plus, monsieur Berri informe les membres qu'il y a eu récemment un forum intitulé *Parlons éducation*, organisé par la communauté citoyenne de la province de Québec. Chaque ville a son forum. Certains enseignants, élèves et membres du personnel y ont assisté et ce fut une expérience très enrichissante.

Une rencontre en visioconférence a eu lieu avec premier ministre de l'école de la Courvilloise afin de partager des idées et des ressources. D'autres rencontres sont à prévoir avec les présidents des autres écoles. Il y a création d'un réseau entre les parlements étudiants des différentes écoles secondaires.

Monsieur Lafleur mentionne que la *Semaine Sam'dit de m'aimer* a eu lieu durant la semaine du 11 avril. Différentes activités ont été organisées pour promouvoir l'estime de soi et rappeler aux élèves qu'il ne faut pas se fier à ce qu'on voit dans les médias sociaux. Monsieur Claude Bernatchez, de Radio Canada, est venu faire un reportage à l'école le mardi 12 avril et un article a aussi paru dans Le journal de Québec. Il y a eu une belle visibilité pour le projet et notre école.

L'album des finissants est terminé et envoyé à l'imprimerie. Bien qu'une trentaine d'entreprises aient été contactées, il a été difficile de trouver des commanditaires cette année. Le Bloc québécois et Hécatombe ont accepté de contribuer au financement du projet. Il y aura assurément un impact sur le prix unitaire. Le premier versement a été fait en mars. Il est à noter que le nombre d'exemplaires vendus est en hausse cette année comparativement à l'année dernière.

La première rencontre du comité de la Fête de la reconnaissance est prévue demain midi. L'événement aura lieu le 9 juin.

En terminant, un élève de notre école s'est démarqué le 30 mars dernier à *Secondaire en spectacle*. Liam Brault a terminé deuxième dans le volet interprétation et premier dans le volet choix du public.

7. Information du représentant de la communauté

Monsieur Gagné étant absent, le point est annulé.

8. Suivi de la lettre de la direction générale (frais chargés aux parents – Soccer)

Les membres ont reçu une lettre de la direction générale. La direction générale du CSS a suggéré à la direction de consulter le CÉ pour valider de quelle façon nous devrions gérer les sommes perçues de façon excédentaire si nous commençons tout de suite à charger pour les coûts de terrain en prévision d'une possible

augmentation de coût (fiducie?).

Un détail de la lettre cause un malaise à la direction.

En effet, la gratuité est confirmée jusqu'en juin 2026 et il n'y a pas de coût excédentaire à déboursé cette année. Il y a des pourparlers entre le CSS et la Ville présentement dans le but de conclure une entente pour les années ultérieures à juin 2026. Il sera important d'informer les parents à l'avance de la possibilité qu'il n'y ait plus d'entente à compter de juin 2026, afin qu'ils inscrivent leurs enfants en toute connaissance de cause.

Les membres sont d'accord pour ne pas charger de frais excédentaire d'ici la fin de l'entente et de rappeler aux parents à chaque année que des augmentations de coûts sont possibles lorsque l'entente sera échu.

Présentement, nos coûts sont très faibles. Les parents s'attendent à ce que ça coûte plus cher ultérieurement. Cette année, il est à noter que les parents ont bénéficié d'un crédit pouvant aller jusqu'à 200\$ par enfant pour les projets particuliers. Il est fort probable que ce crédit soit reconduit et peut-être même bonifié.

Malheureusement, la direction ne peut pas faire partie des discussions avec la Ville. La disponibilité des terrains sera priorisée selon : Ville, organisme de la Ville, programme sport étude associé avec la ville et ensuite CSS. Des vérifications seront faites pour valider la possibilité de s'associer à une association sportive qui est en lien avec la ville. Les délais nous permettent de se préparer adéquatement d'ici la fin de l'entente si elle n'est pas reconduite.

Une communication sera envoyée aux parents de soccer afin de les tenir informés de l'avancement des travaux.

9. Consultation de la Politique sur les frais remboursables dans le cadre d'une fonction

Les membres ont reçu la politique au préalable afin d'en prendre connaissance. Ils sont invités à se prononcer en accord ou en désaccord sur chacune des sections de la politique et de faire part de leurs propositions de modification le cas échéant. Les résultats de la consultation sont comptabilisés dans un tableau qui sera ensuite transmis au CSS. Les membres aimeraient connaître le suivi de la consultation. Ils sont d'accord avec toutes les sections de la politique. Cependant, ils suggèrent d'ajouter les montants réels reliés aux modalités d'application des points 6.1 à 6.7 via un document annexé ou encore d'indiquer à quel endroit les frais de ces informations sont accessibles.

10. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable de la demande et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-22/23-36

IL EST PROPOSÉ par madame Clémentine Larochelle

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue de l'activité éducative suivantes :

- Arbraska – Chauveau (5, 6, 7 ou 9 juin 2023 / selon la température)

Depuis la dernière séance, les membres ont été consultés par courriel pour l'approbation des activités suivantes :

- Compétition régionale de Génies en herbe (21 avril 2023)
- Passage primaire-secondaire avec élèves (du 11 au 26 avril 2023)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ

Madame Gauthier rappelle que nous n'avons pas utilisé le budget et que nous disposons d'une somme de 500 \$. Elle énumère différentes possibilités : souper suivi d'une rencontre, rencontre qui débute plus tôt et souper ensuite, etc.

Après discussion, les membres conviennent de souper à l'école et la rencontre va débiter à 18h.

La direction va faire une recherche pour voir les menus possibles. Ce sera probablement du traiteur ou des repas de style boîtes à lunch. Un membre suggère de valider si l'école hôtelière de Fierbourg peut offrir ce service. De plus, si membres ont des idées d'endroits pour commander, il est possible d'en faire part.

12. Correspondance

Pas de correspondance.

13. Informations de la direction

13.1 Organisation scolaire 2023-2024

Point reporté car madame Gauthier doit d'abord amener le sujet en CPE.

14. Questions diverses

Pas de sujet.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset propose à 20 h que la séance soit levée.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay